

Abdou
Ndiaye
pour étude et ans

2385

Termes de références étude sur la vulnérabilité

Contexte et Justification

Dans le cadre des engagements internationaux pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Sénégal met en œuvre depuis 2002, une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) qui vise entre autres objectifs, l'amélioration du bien-être des catégories sociales défavorisées ou groupes vulnérables. L'ambition du gouvernement de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 implique de la part des décideurs, des efforts soutenus de protection sociale pour endiguer le phénomène et prendre en charge la problématique de la vulnérabilité des personnes ou ménages face aux chocs exogènes.

La vulnérabilité se définit en termes de risques particuliers et d'exposition des populations à ces risques. Elle traduit la probabilité d'une personne, qu'elle soit pauvre ou non, à subir une perte significative de bien-être en conséquence d'un changement de situation (ou d'un choc). L'analyse de la vulnérabilité porte donc tant sur la nature des forces agissant sur le bien être d'une personne que sur son aptitude sous-jacente à se protéger des risques auxquels elle est exposée. La vulnérabilité et la pauvreté sont fortement corrélées. En effet, le fait d'être pauvre accroît la vulnérabilité du fait du manque des revenus disponibles pour payer les services essentiels en temps de crise et l'impossibilité de recours à l'épargne, à l'emprunt ou à des réseaux de solidarité. La vulnérabilité à son tour, renforce la pauvreté. Les ménages vulnérables ayant la plus forte probabilité de subir des chocs, ont le plus de probabilités de basculer dans la pauvreté. La vulnérabilité et la pauvreté ont tous les deux un impact sur la capacité des ménages à améliorer leur bien-être futur.

La nature multisectorielle des actions en faveur des groupes vulnérables requiert une perspective intégrée qui a fait défaut dans le processus de mise en œuvre de projets et programmes. Cela a contribué en partie, à réduire leur visibilité. Il est donc apparu indispensable d'inscrire la question des groupes vulnérables dans une perspective globale de protection sociale et de gestion des risques majeurs. L'absence de protection sociale et de protection contre les risques est l'un des principaux facteurs de maintien des pauvres dans un cercle vicieux de pauvreté et de création de nouveaux pauvres. Elle constitue aussi un frein à l'accumulation du capital et à l'investissement. C'est à partir de ce constat que les acteurs en charge des groupes vulnérables dans le suivi du DSRP ont proposé au gouvernement d'inscrire la question de l'élaboration d'une stratégie nationale de protection sociale intégrée et multisectorielle dans l'agenda du Crédit de Soutien à la Réduction de la Pauvreté (CSR), en négociation avec la Banque Mondiale. Le gouvernement et la Banque mondiale ont retenu de faire de l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) une priorité dans leur coopération en vue de l'atteinte des objectifs du DSRP.

Cependant, il convient de reconnaître qu'il est nécessaire aujourd'hui pour l'Etat et les partenaires sociaux, en perspective du renforcement des efforts pour la mise en œuvre d'une politique de protection sociale cohérente et efficace, d'accorder une attention particulière à l'identification des différentes formes de vulnérabilités, au ciblage des groupes bénéficiaires de mesures de protection sociale et surtout d'évaluer les initiatives qui sont mises en œuvre. Il s'agira à travers une approche systémique d'analyser les causes de la vulnérabilité et d'appréhender la protection sociale dans sa transversalité.

Objectif de la consultation

Les changements socioéconomiques et politiques qui se sont produits durant ces deux dernières décennies, ont eu pour conséquences la dévaluation du franc Cfa et l'agrandissement des cercles de pauvreté. Pour atténuer les souffrances des populations confrontées à des risques et chocs exogènes, le gouvernement a mis en place des politiques de lutte contre la pauvreté et de protection sociale. L'analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité constitue un préalable à la définition des actions et à la mise en œuvre de programmes pertinents et efficaces.

La présente étude a pour objectif principal de procéder à l'analyse des formes de vulnérabilités qui affectent certains groupes sociaux au Sénégal et à l'esquisse d'un programme d'actions pour prendre en charge les besoins. Il s'agit de trouver des réponses aux nombreuses questions qui sont posées en général sur la protection sociale :

- Quels sont les facteurs de vulnérabilité les plus importants?
- Quels sont les groupes qui souffrent le plus de l'impact des chocs / déficit de Protection contre les risques ?
- Quels groupes sont particulièrement vulnérables et qu'est-ce qui les rend vulnérables ? (facteurs économiques, sociaux, institutionnels, structurels,...)
- Où sont localisés les pauvres et les exclus
- Comment cet impact de la pauvreté peut-il être atténué ?
- Quelles sont les carences des politiques et systèmes de protection sociale mis en place pour atteindre les pauvres et les groupes vulnérables

Contenu et Méthode de l'Etude

L'étude couvrira les aspects majeurs suivants :

- (i) une analyse des différentes formes de vulnérabilité qui affectent les populations et plus particulièrement les groupes cibles que sont : les enfants, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes déplacées, les réfugiées, etc... En se référant aux conventions, aux traités, aux chartes, aux protocoles et à la législation nationale, cette analyse expliquera en quoi la situation de vulnérabilité de certains groupes cibles traduit la non jouissance des droits universellement reconnus et garantis à l'Homme ; elle évaluera la sévérité et l'ampleur de chaque forme de la vulnérabilité; elle proposera des mesures de lutte contre la vulnérabilité.
- (ii) L'étude couvrira plusieurs formes de vulnérabilité :
 - a) *Vulnérabilité liée à l'environnement : sécheresse, soudure, famine, érosion des sols, inondations, etc.*
 - b) *Vulnérabilité liée à la santé : épidémies de méningite, de diarrhée, de rougeole, de polio, de la pandémie du VIH, etc.*
 - c) *Vulnérabilité d'ordre économique : inflation, fluctuations importantes des prix des biens de première nécessité ou des produits de grande consommation, endettement excessif des chefs de ménage, retard de paiement de salaires ou des pensions de retraite, chômage, fluctuations des transferts reçus de la diaspora sénégalaise, etc.*
 - d) *Vulnérabilité d'ordre social : conflits ou violence entre différents groupes ; grèves qui perdurent, augmentation de la violence, exposition au trafic des stupéfiants, flux de migrants, etc.*

- (iii) une identification des titulaires de droits et des porteurs d'obligations au niveau de la famille, de la communauté, des services de l'Etat et leurs démembrements, du Parlement, de la Société civile, des partenaires au développement ;
- (iv) une analyse des rôles et des capacités des porteurs d'obligations à exercer ces rôles ;
- (v) une analyse du cadre politique, institutionnel et législatif de lutte contre la vulnérabilité des enfants, y compris les mécanismes traditionnels et non formels de réponse et de prévention de la vulnérabilité;
- (vi) une proposition de stratégies d'intervention à la lumière des analyses précédentes.
- (vii) une esquisse de programme d'actions pour rendre opérationnel la SNPS.

L'étude devrait pouvoir apporter des réponses à la liste indicative des questions ci-après :

1. Quels sont les risques, réels ou potentiels, qui pourraient entraver la réalisation des droits à la survie pour certaines catégories sociales et leur participation au processus de développement au Sénégal ?
2. Quels sont les groupes vulnérables ^{insusceptibles} d'être les plus affectés en cas de choc, en fonction du statut socioéconomique, du genre, de l'âge, de l'environnement géographique et social?
3. Quelles sont les causes directes, sous-jacentes et profondes (culturelles, historiques, politiques, sociales, environnementales, économiques) de cette vulnérabilité ?
4. Quelles sont les capacités familiales, communautaires, étatiques, au niveau de la société civile et des partenaires à atténuer ces vulnérabilités ?
5. Quels mécanismes de prévention pourraient être mis en place et par qui ?

L'étude procédera à une revue des initiatives de protection sociales, des documents pertinents tels que les Conventions, les chartes et traités sur les droits de l'Homme, le DSRP, des pamphlets, des articles, journaux, des rapports d'études sur la vulnérabilité, les rapports d'enquêtes, etc. L'organisation des discussions de groupes focalisés et d'interviews de personnes clefs et l'exploitation complémentaire de données d'enquêtes (MICS, EDS, ou autres sources) peuvent être envisagées.

Utilisation attendue et utilisateurs potentiels de l'étude

Cette analyse de la vulnérabilité servira comme :

- source de connaissance de la situation de vulnérabilité des catégories sociales défavorisées ;
- outil de planification et de programmation des interventions de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des ménages ;
- outil de plaidoyer et de mobilisation des ressources au profit des groupes vulnérables ;
- source d'information pour l'élaboration des rapports de suivi de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), de la Convention sur l'Elimination de toutes Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF), de la loi d'orientation sociale, de la loi agrosylvopastorale, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) ;
- input dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale.

Elle sera utilisée par les services nationaux en charge de la réforme du système de sécurité sociale, du suivi des groupes vulnérables, les partenaires au développement impliquées dans

la réduction de la pauvreté, les institutions de recherche, les comités des ^{Nations} Nationaux Unies de suivi des différentes conventions, etc.

Produits attendus de la consultation

Il est attendu de cette consultation un rapport d'étape pour revue et amélioration, et un rapport final pour validation.

Gestion de l'étude

L'étude sera pilotée par un comité ayant comme responsabilités de guider le consultant, de l'introduire auprès des services et personnes ressources, d'appuyer l'organisation des discussions de groupes focalisés, de revoir les rapports d'étape et donner un feed-back suite à cette lecture, enfin de valider le rapport final.

Profil du consultant

L'étude sera réalisée par un(e) consultant(e) de niveau international, titulaire d'un diplôme post universitaire en sciences sociales et totalisant au moins dix années d'expérience dans le développement socioéconomique et l'analyse de situation des enfants. Il (elle) doit maîtriser l'approche de programmation basée sur les droits de l'Homme, être très familier(e) avec le processus du DSRP.